

# Projet - FLIP Indicateurs du Travail Forcé



## Point sur les formations : Formations sur le travail forcé au Ghana et en Côte d'Ivoire



Sélection de photos des formations sur le travail forcé. Le coin supérieur gauche Formation pour le comité directeur national du Ghana sur le travail des enfants. Le coin supérieur droit, le centre, le coin inférieur gauche, le coin inférieure droit: Formation pour le ministère du Genre, des Enfants et de la Protection sociale du Ghana

### **Formation pour le comité directeur national du Ghana sur le travail des enfants**

En avril, le Projet sur les Indicateurs de Travail Forcé (FLIP) a formé le Comité national de pilotage sur le travail des enfants (NSCCL) au Ghana - le plus haut organe de décision sur le travail des enfants dans le pays - sur le travail forcé et les indicateurs du travail forcé. Le personnel de FLIP a travaillé avec le NSCCL pour planifier la formation, qui s'est déroulée en présentiel à Accra le 13 avril, 2022. Trente-trois personnes ont participé à la formation. Les participants étaient issus d'un large éventail d'organisations et de ministères gouvernementaux. Au cours de la formation, les participants ont appliqué avec succès leurs apprentissages aux

études de cas pour identifier les indicateurs de travail forcé.

Dans le cadre de la collaboration entre le FLIP et le NSCCL, et à la demande du NSCCL, le FLIP a travaillé avec eux pour réunir les institutions mettant en œuvre des projets sur le travail forcé dans le pays afin de partager les buts et objectifs de leurs projets et de promouvoir la collaboration entre les partenaires. La réunion avec les agences de mise en œuvre a eu lieu sous la forme d'un forum des partenaires le 24 mai, 2022.

### **Formation pour le ministère du Genre, des Enfants et de la Protection sociale du Ghana**

Dans le cadre du partenariat en cours entre Verité et le Secrétariat de la traite des êtres humains (HTS) du ministère du Genre, de l'Enfance et de la Protection sociale (MoGCSP), FLIP a collaboré avec le ministère pour organiser avec succès une formation de trois jours, du 1er au 3 juin, 2022, sur le travail forcé pour tout le personnel du HTS, ainsi que pour d'autres membres du personnel clé du MoGCSP.

La formation a abordé les concepts de travail forcé et de traite des êtres humains, ainsi que les indicateurs du travail forcé de l'Organisation internationale du travail (OIT) et son approche. La formation a consisté en des sessions très interactives couplées à des jeux de rôle et des études de cas qui ont permis aux participants de partager leurs expériences dans le cadre de leur travail.



Sélection de photos des formations sur le travail forcé. Le coin supérieur gauche, le coin supérieur droit, le centre: Formation pour la Chambre d'Agribusiness Ghana. Le coin inférieur gauche, le coin inférieur droit: Formation pour les organisations non gouvernementales en Côte d'Ivoire

### **Formation pour la Chambre d'Agribusiness Ghana**

Le 21 juin 2022, le FLIP a formé des dirigeants et des agents de terrain de la Chamber of Agribusiness et du General Agricultural Workers Union (GAWU),

### **Formation pour les organisations non gouvernementales en Côte d'Ivoire**

Le FLIP Côte d'Ivoire a organisé une formation des ONG sur le travail forcé à Abidjan du 16 au 17 juin, 2022. La formation était une introduction au travail forcé et a été suivie par 24 organisations, dont



respectivement, aux concepts du travail forcé et aux indicateurs du travail forcé de l'OIT. La Chamber of Agribusiness est composée de membres à différents niveaux de la chaîne d'approvisionnement agricole, y compris des entreprises agroalimentaires et des organisations d'agriculteurs. Le GAWU est un syndicat qui organise les agriculteurs et les travailleurs agricoles dans les secteurs formel et informel. Les participants ont abordé des sujets tels que les concepts de travail forcé et de traite des êtres humains, les indicateurs du travail forcé et les causes profondes, entre autres. La formation a été très interactive et les participants ont intégré leurs expériences dans leur travail. Cette formation est le fruit d'une collaboration entre FLIP et le projet financé par l'Agence norvégienne de coopération au développement (NORAD) du GAWU, *Combating Modern Slavery in Ghana*.

trois coalitions d'ONG. La plus importante d'entre elles, la Coalition Ivoirienne pour le Caoutchouc Naturel Durable (CICND), est composée d'environ 100 organisations individuelles. Le président de cette coalition a tenu à participer lui-même à la formation.

Les ONG participantes ont montré un grand intérêt pour l'atelier, qui s'est déroulé selon une méthodologie très participative. L'intérêt des participants s'est manifesté tout au long des activités de formation, dans l'évaluation finale, et lors de l'élaboration de scénarios sur le travail forcé et la traite des êtres humains. Trois scénarios ont été développés, qui viendront enrichir les ressources de formation du projet FLIP.

La prochaine session de renforcement des capacités du FLIP pour les ONG est prévue en novembre 2022 pour 25 ONG. En outre, deux ONG participant à la récente formation partageront leurs expériences, notamment la manière dont les compétences acquises leur ont servi dans leur travail de terrain.



*"J'ai beaucoup appris, notamment sur la convention 29 de l'OIT, les indicateurs et les points à surveiller sur le terrain." - Participant à la formation sur le travail forcé*

[Visiter la Page Web du FLIP](#)

## ***Participation à la 5ème Conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants***

La 5ème Conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants s'est tenue à Durban, en Afrique du Sud, du 15 au 20 mai, 2022. Cette conférence a été l'occasion d'évaluer les progrès mondiaux vers les objectifs fixés dans l'ODD 8.7, à savoir mettre fin à toutes les formes de travail des enfants d'ici 2025 et éliminer le travail forcé d'ici 2030, mais aussi de partager les apprentissages, de promouvoir les meilleures pratiques et d'identifier les lacunes et les nouveaux défis.

En plus de l'ordre du jour de la conférence principale qui a duré cinq jours, les délégués ont organisé et participé à 28 événements parallèles qui ont fourni d'autres opportunités de partage de connaissances et de collaboration. Josephine Dadzie, directrice du programme FLIP, a représenté Verité lors d'un événement parallèle virtuel intitulé "De la recherche à l'action : l'état de la recherche sur le travail des enfants et le travail forcé et la nécessité de construire une base de données probantes pour accroître l'impact des politiques". Mme Dadzie a évoqué le travail considérable réalisé par Verité avec le secteur privé, la société civile et les acteurs gouvernementaux du monde entier pour promouvoir des conditions de travail décentes. Elle a expliqué qu'il existe des lacunes dans les connaissances sur les différences entre le travail des enfants et le travail forcé, même au sein des espaces d'activisme et d'élaboration des politiques.

De même, l'un des plus grands défis dans ce travail est le manque de langage commun et de compréhension du travail forcé. En tant qu'ONG spécialisée, Verité utilise les indicateurs du

travail forcé de l'OIT et de l'ICLS qui mettent en évidence les causes profondes et les vulnérabilités qui peuvent conduire au risque de travail forcé. Grâce au projet FLIP, Verité aide le secteur privé et les gouvernements à utiliser ce cadre dans leurs programmes de gestion des risques. L'expérience du FLIP consiste à mener une analyse des parties prenantes avant de s'engager avec elles. En outre, l'organisation réunit un groupe de travail technique pour promouvoir la collaboration et l'échange de connaissances techniques. Cette approche du FLIP fournit un exemple de la manière dont les praticiens pourraient aligner leurs propres projets et outils de suivi du travail forcé avec le contexte local et les priorités gouvernementales pour promouvoir l'impact.

## Quelle est la différence entre le travail des enfants, le travail forcé et le travail forcé des enfants ?

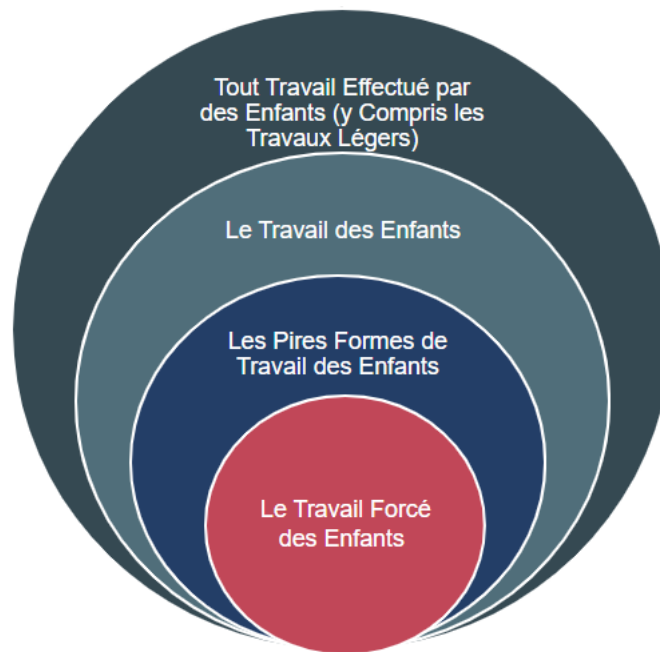


Diagramme montrant la relation entre le travail des enfants et le travail forcé des enfants

Le travail des enfants et le travail forcé sont deux des principales violations des droits du travail qui continuent de saper les conditions de travail décentes des travailleurs du monde entier. Bien que ces deux formes de travail puissent avoir des causes profondes similaires et qu'elles soient particulièrement répandues dans les secteurs à haut risque et au sein des populations à haut risque, il existe des différences essentielles dont il faut être conscient afin de concevoir des stratégies appropriées de recherche, de prévention, d'atténuation et de remédiation. Comment le travail des enfants est-il défini et quelle est la différence entre le travail des enfants, le travail forcé et le travail forcé des enfants ?

Tout d'abord, il est important de noter que tout travail effectué par des enfants ne doit pas être considéré comme du travail des enfants. Il existe de nombreux scénarios et types de travail qui peuvent contribuer au développement des enfants en leur apportant des compétences et une expérience, les préparant ainsi à devenir des membres productifs de la société. Ainsi, tant qu'il ne nuit pas à leur santé et à leur développement personnel et n'interfère pas avec leur scolarité, le travail des enfants et des adolescents peut être une chose positive. Selon les Nations Unies, voici quelques exemples de travail des enfants qui n'est pas considéré comme du travail des enfants:

- Aider leurs parents à la maison
- Consacrer un nombre limité d'heures à l'assistance dans une entreprise familiale
- Effectuer de petits travaux pour gagner de l'argent de poche en dehors des heures de cours et pendant les vacances scolaires.

Le travail des enfants, quant à lui, est un travail qui est explicitement dangereux pour le bien-être mental, physique, émotionnel ou moral d'un enfant, ou un travail qui interfère avec son

éducation. Dans le domaine du travail des enfants, l'OIT a également identifié les pires formes de travail des enfants. Il s'agit notamment de la prostitution ou la pornographie infantile, de l'utilisation d'enfants pour des activités illicites (par exemple, le trafic de drogue), ainsi que de tout travail dangereux qui, par sa nature, est susceptible de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité des enfants.

Le travail forcé des enfants entre dans la catégorie des pires formes de travail des enfants, qui comprend "toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues à l'esclavage, telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dettes et le servage, et le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire d'enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés". Si tout travail forcé des enfants est une des pires formes de travail des enfants, toutes les pires formes de travail des enfants ne sont pas du travail forcé des enfants. Pour plus d'informations sur les différences et les nuances entre ces concepts, veuillez visiter le site web de FLIP.

[Visiter la Page Web du FLIP](#)

## Projet et Informations de Contact

Pour plus d'informations, veuillez contacter Josephine Dadzie à [jdadzie@verite.org](mailto:jdadzie@verite.org), Amourlaye Toure à [atoure@verite.org](mailto:atoure@verite.org), ou Helga Osei Aku à [hoseiaku@verite.org](mailto:hoseiaku@verite.org).

*Le financement du projet est fourni par le Département du Travail des États-Unis sous l'accord de coopération numéro IL-31474. La totalité des coûts du projet ou du programme est financée par les fonds fédéraux, soit un total de 3 490 318 dollars. Les opinions et positions exprimées dans cette revue ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les politiques du Département du Travail des États-Unis. De même, la mention de noms commerciaux, de produits commerciaux ou d'organisations n'implique pas un quelconque soutien du gouvernement américain.*

**Verité**  
**413.253.9227**  
**[verite@verite.org](mailto:verite@verite.org)**  
**[verite.org](http://verite.org)**



La ou les photos incluses dans cet e-mail sont utilisées uniquement pour illustrer les lieux et les situations dans lesquels le risque de travail forcé ou de travail des enfants est discuté. Les personnes montrées sur les photos ne représentent aucune personne ou groupe de personnes spécifique indiqué dans le texte.

Verité | 44 Belchertown Road, Amherst, MA 01002

[Unsubscribe](#) [comms@verite.org](mailto:comms@verite.org)

[Update Profile](#) | [Constant Contact Data](#)  
[Notice](#)

Sent by [flip@verite.org](mailto:flip@verite.org)